

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS ET DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a (membres présents : **18**) :

- ✓ **Approuvé**, par 16 voix « pour » et 1 abstention, le procès-verbal et le compte-rendu des décisions prises lors de la séance du 26 mars 2026.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour », 1 voix « contre » et 1 abstention, de ne pas exercer son droit de veto contre la décision de l'ACG du 25 mars 2026 relative à la création d'une enveloppe de CHF 800'000.- pour six commissions permanentes supplémentaires.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer à la commission Finances & Administration l'examen des comptes communaux 2025, en vue de leur analyse détaillée avant décision du Conseil municipal.
- ✓ **Décidé** de reporter à la séance du Conseil municipal du mois de mai 2026 le projet de délibération No 07-2026 relatif au règlement du Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux.
- ✓ **Refusé**, par 18 voix « contre », soit à l'unanimité des membres présents, le projet de délibération No 09-2026 relatif à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 135'000.- destiné à la création d'un WC public sur la parcelle n° 897, route de Certoux 57.
- ✓ **Refusé**, par 10 voix « contre », 2 voix « pour » et 6 abstentions, le projet de délibération No 10-2026 relatif à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 206'000.- destiné à la création d'une zone de workout dans l'enceinte du stade de Perly-Certoux, sur la parcelle n° 903, chemin de la Mairie 21.
- ✓ **Pris une délibération**, par 13 voix « pour », 1 voix « contre » et 4 abstentions, relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 240'000.- destiné à la création d'un dépôt pour le FC Perly-Certoux (FCPC) et à la fermeture de la zone de stockage des buts mobiles, sur la parcelle n° 903, chemin de la Mairie 21, décidant :
 1. *De réaliser les travaux de construction du bâtiment destiné aux dépôts ainsi que la fermeture de la zone de stockage des buts mobiles ;*
 2. *D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 240'000.- destiné à ces travaux ;*
 3. *De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements et de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif ;*

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

4. *D'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2026 ;*
 5. *D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt à concurrence de CHF 240'000.- afin de permettre l'exécution des travaux.*
- ✓ **Pris une délibération**, par 15 voix « pour » et 3 abstentions, relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 55'000.- destiné au remplacement de l'éclairage des terrains du TCPC par un système LED, afin de réduire la consommation énergétique, décidant :
1. *De réaliser le remplacement de l'éclairage des terrains du TCPC par un éclairage LED ;*
 2. *D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 55'000.- destiné à ces travaux ;*
 3. *De prendre acte qu'une demande de subvention de CHF 15'262.- sera déposée auprès de Lightbank Suisse romande, pour CHF 4'462.-, et de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), pour CHF 10'800.- ;*
 4. *De comptabiliser la dépense de CHF 55'000.- ainsi que les recettes estimées à environ CHF 15'000.-, sous réserve de l'acceptation des demandes de subvention, dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif ;*
 5. *D'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2026 ;*
 6. *D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt à concurrence de CHF 55'000.- afin de permettre l'exécution des travaux.*
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer à la commission Culture-Sports & Vie associative, la demande pour étendre l'offre pour le SFC à d'autres sports.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer en commission Finances & Administration, conjointement avec la commission Cohésion sociale & Jeunesse, l'examen de la proposition relative aux nouveaux critères de priorisation pour Little Green House (LGH), applicables dès le 1er janvier 2027.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'entrer en matière sur la motion de M. Julian Ramazzina « Pour un renforcement du cadre, de l'équité et du pilotage des subventions communales »,
 - **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer ladite motion à la commission Finances & Administration pour examen.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'entrer en matière sur la motion de M. Pablo Garcia Herrera concernant une étude de faisabilité sur l'avenir du site de l'ancienne poste de Perly-Certoux.
 - **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer ladite motion au Conseil administratif pour examen

SEULE LA VERSION INTÉGRALE DU PROCÈS-VERBAL FAIT FOI.